

RAPPORT D'ACTIVITES 2013-2014 DE L'ASSOCIATION DES HABITANT-E-S DE LA JONCTION

Fonctionnement général

En 2013 et 2014, le comité de l'AHJ s'est réuni régulièrement et a poursuivi son fonctionnement décentralisé en sous-groupes. Outre les nombreuses séances de groupes de travail (aménagement-logement, mobilité, espaces publics) internes à l'association ou tenues avec des partenaires (voir les chapitres ci-après), le comité s'est réuni *in corpore* 8 fois afin de suivre les travaux des sous-groupes, de discuter et de valider leurs décisions.

Le comité a également statué sur d'autres questions posées ne relevant pas d'un des trois groupes de travail, mais concernant la Jonction dans son ensemble (voir le chapitre «Divers»). Ce fonctionnement a permis de conserver une vision globale des activités déployées aux quatre coins du quartier et sur tous les thèmes, tout en s'organisant de manière souple.

A plusieurs reprises, le comité s'est adressé directement aux membres de l'association par des messages ciblés, notamment durant la préparation de la manifestation de rue du 28 septembre 2013. Une permanence avait eu lieu le 16 septembre 2013 pour diffuser le plus largement les flyers et les affiches d'appel à ce cortège. Un mémo contre les hausses de loyer a aussi été envoyé de la même manière. En outre, trois *Feuille d'avis populaire de la Jonction* ont été éditées pour informer les locataires de la cité Carl-Vogt des actualités concernant la surélévation de ces immeubles.

Pour améliorer la visibilité de l'association et offrir un outil de communication au quartier, un site internet tout nouveau a été concocté et sera mis en ligne dès après l'assemblée de juin 2014. La présentation en sera faite lors de l'AG du 3 juin 2014.

Petit à petit, l'association renforce ainsi son ancrage dans le quartier. Parfois, elle est spontanément approchée par l'un ou l'autre habitant se posant une question sur ses droits ou sur un agissement de son propriétaire ou régie. Elle est aussi toujours davantage sollicitée de l'extérieur, que ce soit par les autorités, par les médias ou par des étudiants sur l'ensemble des dossiers touchant à la Jonction (bruit des terrasses des bars, vie sociale et coexistence le long des bords du Rhône, fête du 31 décembre sur la plaine de Plainpalais...). Les coordonnées de l'association et des membres de son comité figurent désormais dans toujours plus d'agendas, démontrant la reconnaissance dont elle jouit.

Groupe logement

Nous sommes confrontés à deux phénomènes qui transforment peu à peu notre quartier et influence directement la vie des habitants.

- L'explosion du prix du foncier ; en 10 ans le prix du m² à la Jonction a triplé, et les appartements y sont vendus aujourd'hui plus cher qu'à Champel ou à Malagnou.

- La densification se poursuit alors que nous sommes déjà l'un des quartiers les plus denses de la ville et il n'y a toujours pas plus d'espaces verts, de parcs pour donner une respiration au quartier et avoir des lieux d'échanges et de rencontres.

1. Comité Honegger :

Recours contre le projet de surélévation

Rien de nouveau depuis le dernier rapport d'activité : le comité est toujours en attente du verdict sur son recours déposé auprès de la Cour de justice. Dernière nouvelle au moment de la rédaction de ces lignes : l'Hospice demande la suspension de la procédure pour un temps de réflexion (16 avril 2014). Nous avons décidé de ne pas entrer en matière considérant que c'était une mesure dilatoire alors que l'arrêt du tribunal ne saurait tarder.

Travaux d'entretien

La procédure de consignation des loyers, en raison de la non-réalisation des travaux d'entretien depuis des années a été suspendue, dans l'attente du verdict évoqué ci-dessus.

Square des Trois-Platanes

Une pétition pour le réaménagement de l'espace situé devant les entrées 1-5 bd d'Yvoy a circulé durant l'été 2013. Cet espace sert depuis des années au parking sauvage de véhicules et de « crottoir » pour les canins du voisinage. La pétition a été remise à l'Hospice général en octobre 2013, avec une lettre explicative. Le comité attend toujours la réponse.

Groupe de pilotage de l'Hospice général

Depuis la demande d'informations complémentaires, datée du 30 avril 2013, concernant la proposition de l'Hospice général de créer un groupe de pilotage pour différents projets dans le quartier, le comité n'a reçu aucune réponse.

Permanence juridique

Le 25 février 2014 de 16 à 20h, nous avons tenu une permanence au café Le Petit Raphaël, Bd d'Yvoy 7, pour aider les locataires de la cité voulant réclamer une réduction temporaire de loyer pour des motifs de chauffage défectueux, d'eau chaude insuffisante ou de panne fréquente d'ascenseur.

2. Collectif d'associations d'habitants de quartiers :

Face à l'urgence sociale en matière de logements et d'aménagement de la ville, l'AHJ participe toujours très activement au collectif. 4 membres du comité ont participé régulièrement aux 13 séances tenues depuis notre dernière AG. Nos revendications, comme locataires et habitants, s'organisent autour de plusieurs axes.

Principalement :

- Affirmer le droit au logement en exigeant la construction prioritaire de logements sans but lucratif, bon marché, de qualité et nombreux, répartis équitablement sur tout le territoire ;
- Mettre en place un contrôle des loyers, exiger une baisse des loyers abusifs, dénoncer et combattre les hausses abusives (20 %) à la relocation.
- Exiger une politique active de l'Etat de des communes par l'acquisition de terrains et le contrôle de leur prix, par l'utilisation de tous les outils légaux existants (droit de préemption, droit d'expropriation, ou octroi de droits de superficie).
- Refuser la surdensification du centre-ville et la sous-densification en zone de développement ou dans la couronne urbaine. Moratoire sur les surélévations et évaluation de celles qui ont été réalisées.
- Défendre la rénovation plutôt que la démolition-reconstruction des anciens immeubles pour ne pas encourager les propriétaires à ne pas entretenir les immeubles pour justifier ensuite une démolition. Conserver des appartements à prix modérés.

Pour défendre nos revendications, nous avons organisé avec le soutien de l'Asloca, des syndicats, du Rassemblement pour une politique sociale du logement (RPSL), des partis politiques de gauche, et des associations étudiantes, une manifestation le 28 septembre 2013 autour de 3 points :

« Un toit c'est un droit », « le territoire est un bien commun », « crise du logement, ça suffit ».

1000 personnes y ont participé et ont approuvé une résolution contenant nos revendications. Résolution qui a été envoyée aux autorités communales et cantonales.

Tout au long de la manifestation, notre document intitulé « *défendons nos droits et une autre politique du logement* » a été distribué. Les membres de l'AHJ ont reçu (par mail ou dans leur boîte aux lettres) ce document et la résolution.

Bien que la manifestation se soit déroulée sans heurt, les 3 personnes qui s'étaient annoncées comme référentes, au nom de l'ensemble des organisateurs de la manifestation, ont reçu en mars 2014, chacune une amende de fr 150.--, au prétexte que la manifestation avait marqué un arrêt de 10' (petit spectacle de rue), au Rd-Point de la Jonction, arrêt non annoncé au départ.

Bien sûr, nous avons immédiatement contesté l'amende. Pour l'instant, silence radio. Mais c'est incontestablement une tentative d'intimidation pour restreindre le droit de manifester.

Le collectif a été reçu par M. A. Hodgers le 24 mars 2014 pour discuter des revendications contenues dans la résolution.

Courant mars 2014, le collectif a défendu publiquement la rénovation plutôt que la démolition-reconstruction de l'immeuble 37 Servette, qui abrite des logements bon marché en demandant au Conseil administratif (CA) de la ville de Genève de maintenir son recours contre la démolition malgré une demande du Conseil municipal de le retirer. Ce que le CA a fait.

3. Autres actions de l'AHJ en lien avec le logement :

- L'AHJ a soutenu l'association Xenope pour que les étudiants qui occupent une maison vide au 154 rte de Malagnou, appartenant à l'Etat, puisse avoir un bail (contrat de confiance) de la part de l'Etat en attendant qu'un projet soit entrepris sur ce terrain.
- L'AHJ a également participé à une réunion convoquée par l'Asloca pour envisager le lancement de l'initiative cantonale interdisant le découpage des immeubles locatifs pour les transformer en PPE (propriété par étage).

Groupe mobilité

Le schéma de circulation mis en place à la Jonction depuis l'arrivée du TCOB (Tram Cornavin-Onex-Bernex) a engendré de nombreux problèmes de mobilité à l'intérieur du quartier, entre autre :

- trafic de transit dans la rue Ste-Clotilde,
- dangerosité du rond-point de la Jonction pour les piétons et usagés de mobilité douce,
- difficulté d'accès à certaines rues pour leurs habitants,
- trajet de la ligne 32 qui ne dessert plus la pointe de la Jonction,
- complexité et dangerosité des pistes cyclables, aux alentours du tram,
- fréquents bouchons à la rue de l'Ecole de Médecine,
- absence de zone 30km/h.

A la fin de l'exercice précédent plusieurs dossiers étaient en cours et nous vous présentons la suite de leur développement.

Etude Team+

Le précédent rapport rendait compte d'une réunion avec la DGM (ré-intitulée depuis DGT - Direction Générale des Transport), au cours de laquelle divers acteurs du quartier (associations, patrouilleuses scolaires, polices cantonale et municipale) avaient été auditionnés afin de faire connaître les problèmes cités plus haut à un bureau d'urbanisme et planification des transports, Team+, chargé de revoir le schéma de circulation et proposer des solutions au trafic à la Jonction. Les conclusions de l'étude commanditée devaient être rendues avant l'été 2013 et une nouvelle réunion convoquée pour septembre. Nous avions demandé d'être consultés avant le rapport final, afin de ne pas être mis au-devant de solutions insatisfaisantes. Depuis lors, nous n'avons reçu aucune nouvelle de l'étude et de ses conclusions malgré plusieurs courriers adressés soit à Team+, soit à la DGT. La seule réponse obtenue venait de la Ville de Genève reçu aucune réponse à cette lettre, même pas un accusé de réception.

La communication de la DGT ne semble pas donc avoir subi de profondes modifications depuis le changement de direction du département...

Rue de l'Ecole de Médecine

En avril 2013, la rue de l'Ecole de Médecine a été mise en double sens unique pour freiner le trafic de transit, suite à notre demande et à celle de la Ville. Cette mesure, mise à l'essai pour une année, a immédiatement suscité l'ire des automobilistes et d'un certain nombre de résidents (commerçants et habitants), qui ont fait parvenir une pétition au Grand Conseil. Aux heures de pointe, le double sens unique provoquait de gros embouteillages au boulevard Carl-Vogt et sur le Pont Wilsdorf.

Fin Novembre, nous étions convoqués, avec plusieurs autres associations ainsi que les initiateurs de la pétition, à une réunion avec Monsieur Rémy Pagani, conseiller administratif de Genève en charge de la mobilité en ville de Genève, ainsi que ses collaborateurs, afin de faire le bilan du double sens unique après plus de six mois de mise en service. Les modifications de flux d'automobilistes nous ont été présentées, suite à des comptages effectués dans la rue en question

et les rues avoisinantes un mois après la mise en œuvre du double sens unique. L'étude montrait une diminution significative du nombre de véhicules sur la rue de l'Ecole de Médecine mais, en parallèle, une forte augmentation sur le boulevard Carl Vogt et la rue des Bains. Une série de mesures permettant de fluidifier le trafic ont été proposées et un second comptage planifié en décembre qui nous incitait à la patience...

Cette absence notoire de communication nous a incités à nous adresser directement au nouveau Conseiller d'Etat en charge des transports, Monsieur Luc Barthassat. Une lettre cosignée par l'AHJ et l'Association des Parents d'Elèves (APEJ), la Coordination Enfant (CEJ) et la Maison de Quartier (MQJ) a été envoyée début mars. A ce jour, nous n'avons

Le 1er avril, une nouvelle rencontre a été organisée afin de tirer un bilan final du double sens unique. Les derniers comptages montrent une stabilisation de la situation et des reports de trafic acceptables. Le niveau sonore de la circulation respecte également les normes admises. Notre association ainsi que la Ville ont dès lors préconisé le maintien de la mesure, accompagné d'une mise en zone 30km/h de toute la rue. Nous avons également demandé que soient mises en place les mesures complémentaires proposées lors de la réunion précédente, à savoir la modification de la régulation des feux ainsi que de la répartition des voies sur Carl-Vogt.

Nous avons profité de cette réunion pour réitérer notre demande de prendre des mesures efficaces pour alléger le trafic sur la rue Sainte-Clotilde et préserver le centre de quartier. Monsieur Pagani a proposé une séance commune avec Monsieur Barthassat, appuyant ainsi notre propre demande de rencontre. Nous sommes dans l'attente des résultats de sa démarche.

Groupe espaces publics

Pointe de la Jonction

Gros succès public des aménagements pour la baignade lors de l'été 2013, mais la construction d'une nouvelle plateforme de 160 mètres de long à la hauteur du centre de maintenance des TPG a été reportée. Le canton ne peut entamer les travaux suite à deux recours déposés par des riverains. Le projet pourrait être repoussé jusqu'en 2017 ...

Gros succès également pour la buvette tenue par l'association pour la reconversion des Vernets (ARV), avec une fête-bilan d'activités fin août conviant les autorités communales et cantonales afin de demander notamment plus de moyens (rémunération fixe des animateurs notamment, affaire à suivre).

La pétition "Sentier des Saules : on continue !" (P-275) a été renvoyée au CA, suite à l'acceptation des conclusions du rapport par le CM. En revanche, l'installation de toilettes publiques et la poursuite du réaménagement du sentier sont reportées, dans l'attente de l'acceptation de la demande de crédit par le CM et de la finalisation du projet d'aménagement.

Le hangar abritant les bus TPG sera libéré lors de la mise en service du dépôt trams/bus dit "En Chardon" (Meyrin), soit à l'horizon 2018. Par contre, le Conseil d'Etat maintient le droit de superficie octroyé au TPG pour le dépôt des trolleybus-centre de maintenance construit en 1995, valable jusqu'en 2038.

Parc Gourgas

Les bâtiments scolaires provisoires installés sur le tronçon de la rue du Village-Suisse ont été enlevés à la fin de l'été, les enfants ayant réintégré leur école au boulevard Carl-Vogt. Le projet de la Ville de Genève d'extension du parc sur cet espace est conditionné par les travaux de réfection des collecteurs des eaux usées et propres (axe Gourgas-boulevard d'Yvoy). Ceux-ci sont reportés à l'automne 2014 – voire printemps 2015 – faute d'avoir obtenu les crédits de financement par le CM. Un aménagement provisoire a été installé : dix bacs végétalisés et deux rangées d'agrafes pour le stationnement des vélos.

L'animation estivale organisée par de nombreuses associations travaillant dans le quartier a été coordonnée sur les trois parcs – Gourgas, Baud-Bovy et de la Baleine (entre les bâtiments de la cité Carl-Vogt) : cinéma en plein air, petits déjeuners, grillades, thé dansant, etc. Cette collaboration est reconduite pour l'été 2014.

Parc de la Baleine

L'association 60x60, qui a pour objectif de revaloriser par des moyens artistiques et participatifs le patrimoine social, culturel et architectural de la cité Carl-Vogt a mener notamment un sondage et une séance d'information concernant le réaménagement du parc de la Baleine (travaux sur les collecteurs d'eaux propres et usées – reportés – et mise aux normes des jeux). Les projets se poursuivent cette année.

Square du Vélodrome

La Ville de Genève a reçu un Lièvre d'argent en décembre 2013 pour le réaménagement du square du Vélodrome, décerné par une revue zurichoise qui consacre les meilleurs projets en Suisse dans les domaines de l'architecture, du design et du paysagisme (projet de Pascal Heyraud et Raphaël Nussbaumer).

Square de cité-Jonction

Le réaménagement de ce square est également achevé, avec notamment l'installation de nouveaux jeux pour les enfants et de bancs et tables.

Bruit nocturne et tranquillité publique

Le 27 janvier 2014, nous avons été sollicités par la commission de l'économie du Grand-Conseil pour être auditionnés sur le projet de loi prévoyant l'extension des horaires de nuit pour les cafés-restaurants et les bars. Nous avons salué la volonté du législateur de vouloir assurer la cohabitation entre le besoin légitime d'une partie de la population, en particulier la jeunesse, d'avoir des lieux et des espaces voués aux distractions nocturnes et le besoin tout aussi légitime de tranquillité des riverains. Mais nous avons indiqué notre opposition à l'extension des horaires des établissements jusqu'à 7h du matin, possibilité prévue par le projet de loi qui entraînerait, à nos yeux, non pas une diminution mais une extension des nuisances sonores et des incivilités sur une plage horaire encore plus large qu'aujourd'hui. S'il devait maintenir cette possibilité d'extension, nous avons demandé que toute dérogation soit exclue dans les quartiers à forte présence d'habitant et pour toutes les terrasses.

Rencontre avec M. Barazzone (conseiller administratif ville de Genève)

Le 1^{er} avril 2014, M. Barazzone a souhaité nous rencontrer pour nous entendre sur les sujets dont il est en charge (espaces verts, voirie, sécurité). Etaient aussi présents, la MQJ et les UAC.

Nous avons salué le succès des aménagements du chemin des Saules le long du Rhône, et demander d'apporter un plus grand soin à l'entretien des espaces publics existants et d'en créer d'autres chaque fois que cela est possible.

Nous sommes convenus avec les animateurs de la MQJ présents de recenser les lieux du quartier pouvant donner lieu à une amélioration de la qualité de l'espace public.

Divers

- Le 21 décembre 2013, en collaboration avec l'association 60x60 active dans la cité Carl Vogt et la MQJ, nous avons organisé pour les habitants du quartier la projection au Cinélux d'un film réalisé dans la cité Carl Vogt, constitué d'interviews et de témoignages d'habitants de la cité. Ce fut un moment très chaleureux.

- Le soutien de l'AHJ au cinéma de notre quartier (cinélux) se traduit d'ailleurs très concrètement par la présence de 2 membres de l'AHJ au sein du comité de l'association Cinélux qui soutient l'activité et le développement d'un des derniers cinémas de quartier de Genève.

- Nous avons aussi été conviés à une séance d'information sur le futur aménagement de l'îlot Ste-Clotilde (logements plus parc public) avec suppression du parking en surface.

- Nous avons assuré une présence comme chaque année à la fête du printemps au parc Gourgas.

- Nous avons comme d'habitude, répondu favorablement aux demandes de plusieurs étudiant-e-s de la HETS ou de l'Uni (sociologie) présentées dans le cadre de leurs travaux de diplômes.

- Nos contacts réguliers avec les UAC et la MQJ se sont poursuivis – Un grand merci spécial à la MQJ qui nous abrite et nous apporte un excellent soutien logistique.

Genève, mai 2014
